

Conference “Le Futur du Textile et de l'Habillement après 2004”

Brussels, 5 May 2003

Jaqueline Peltier, Présidente de l'Association de Commerce Extérieur (FTA)

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord adresser mes remerciements à Monsieur Lamy pour son invitation à venir vous exposer la position du commerce importateur dans le cadre de cette conférence.

La qualité de l'assistance et la durée de cette conférence de deux jours laissent entendre que nous allons aujourd'hui traiter d'un évènement de la plus haute importance qui va se produire dans un peu plus d'une année et demie.

Mais est-ce vraiment si important que cela ? On pourrait dire que non, car ce que nous allons vivre après le 31 décembre 2004 n'est rien d'autre qu'un retour à la normale après 30 ans de dirigisme dans le commerce mondial du textile. Et si l'on remonte à l'Arrangement sur les textiles de coton de 1962 comme début de la réglementation, cela fait plus de 40 ans !

Selon le point de vue de l'observateur, un retour à la normale peut être craint ou appelé de ses vœux. L'on a pu s'en rendre très bien compte lors d'une conférence organisée le 20 mars dernier par la Direction Générale "Entreprises", qui traitait également de l'avenir du secteur du Textile et Habillement après 2004 dans une Europe élargie. On avait l'impression que les adversaires de la libéralisation du commerce mondial du textile ne voulaient pas laisser passer la plus petite occasion, même après 2004, de contrer les importations, toujours considérées comme dangereuses.

Le commerce européen récusé avec force cette idée. Avec 4,5 millions d'entreprises et 22 millions de salariés, il représente le deuxième employeur de l'Union Européenne. Son objectif est d'acheter des produits de qualité au meilleur prix, tout en cherchant à faire respecter la dignité

de l'homme et à défendre l'environnement. Et si ces conditions sont remplies, il peut acheter dans n'importe quel endroit de la Terre.

Les adversaires de la libéralisation du commerce ignorent souvent également les conséquences économiques positives des importations : tout d'abord, elles ont une incidence sur le niveau des prix, puisque les marchandises importées sont souvent beaucoup moins chères que les produits fabriqués dans l'Union Européenne, même maintenant dans des secteurs de qualité élevée. Cela aide donc à la stabilité des prix. De plus, les économies ainsi faites par les consommateurs profitent aux producteurs et sociétés de services européens.

Par ailleurs, les importations de produits de grande consommation et l'économie exportatrice européenne sont étroitement dépendantes les unes des autres. En effet, les exportations des industries européennes ne peuvent se développer que si leurs clients ont suffisamment d'argent pour acheter des produits européens à des prix relativement élevés pour eux.

Enfin, en théorie, ni le commerce, ni l'industrie ne devraient avoir de responsabilité dans la politique de développement. Cependant, à l'âge de la "Corporate Social Responsibility", on ne peut nier le rôle des importations de Textile et Habillement dans la politique de développement. Les achats faits dans les pays en voie de développement contribuent de façon non négligeable à l'amélioration de la situation économique – et à moyen terme – de la situation sociale dans ces pays. Ceci en particulier, lorsque les entreprises de commerce importatrices sont conscientes de leur responsabilité sociale vis-à-vis de ces pays et prennent les mesures nécessaires.

Le commerce européen n'oublie pas que l'industrie du textile et de l'habillement a subi une profonde et douloureuse restructuration dans certains pays de la Communauté qui a entraîné bien des conflits. Mais, malgré cela, pour les raisons invoquées précédemment et dans l'intérêt de tous, nous devrions lutter contre tous les freins ou blocages au libre commerce du Textile et Habillement. Il est certain qu'une grande partie des industriels européens a prévu l'après 2004 et fabrique même en grande partie en dehors de l'Europe. Cependant, il est toujours à craindre que l'un ou l'autre, pour défendre un intérêt supposé ou réel, cherche à initialiser des mesures de sauvegarde renforcées – et ce, en particulier vis-à-vis de la République Populaire de Chine. Ce risque existera d'autant plus avec l'entrée dans l'U.E. des Pays d'Europe Centrale et Orientale qui ont une industrie textile relativement développée.

C'est sûr que ces mesures de sauvegarde ont été prévues dans le protocole d'entrée de la République Populaire de Chine dans l'OMC, mais je ne pense pas qu'il était nécessaire de les reprendre point par point dans le droit européen. Malgré tout, nous avons le règlement général de sauvegarde qui vaut pour tous les membres de l'OMC ainsi que la possibilité d'introduire un processus antidumping. Ces possibilités auraient dû suffire, d'autant plus que le processus antidumping porte en

lui déjà le danger d'une dérive protectionniste. De plus, n'oublions pas qu'une utilisation injustifiée de l'instrument antidumping par l'Union Européenne pourrait encourager les pays en voie de développement exportateurs de textile à mettre en place de leur côté des mesures antidumping renforcées. Nos exportations risqueraient alors d'en subir les conséquences.

Je voudrais aussi souligner ici que, même si le suivi des quotas textiles, leur coût et les problèmes documentaires étaient extrêmement contraignants pour les importateurs de l'Union Européenne, il était possible de gérer et d'anticiper les achats en conséquence. Qu'advient-il avec des mesures de sauvegarde plus ou moins brutales qui risquent de désorganiser complètement le marché importateur ?

Ce qui peut être légitime exceptionnellement ne doit pas devenir la règle. J'ai dit dans mon introduction que nous allions traiter aujourd'hui et demain du retour à la normalité du commerce mondial du textile. Je ne pense pas cependant qu'il faille considérer la normalité comme une menace. La normalité offre plutôt la chance d'utiliser les avantages de la répartition mondiale du travail et de ses conséquences positives pour le consommateur et les économies des pays.

Je vous remercie de votre attention.